

## Annexe 2

### BILAN MORAL TERRE D'AVENIR ANNEE 2024.

Nous sommes obligés de commencer cette assemblée générale par le fameux «bilan moral» de son président!

Rassurez-vous je ne serai pas bien long.

#### **Nos actions sur 2024 se divisent en deux parties:**

**Tout d'abord, une action récurrente et prioritaire de notre association, celle d'éveiller et sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.**

- Le 24 mai: mise en place d'une visite pédagogique sur la forêt domaniale de Valbonne pour les enfants de l'école de Saint Paulet avec le concours des enseignants, de l'ONF et des parents d'élèves, visite animée par madame Laure PALMAS, messieurs Jean-Paul MANDIN et Jean-Pierre BURINE, Claude GILLES et Gérard BROC de notre association ainsi que monsieur Lionel ROUX technicien forestier de l'ONF.
- En concertation avec les responsables de la médiathèque municipale, achat de livres pour enfants et adultes afin de favoriser la sensibilisation de tous à la protection de l'environnement.
- Le 1 juin, nous avons tenu un stand de présentation de «Terre d'Avenir» dans le cadre du projet communal de «présentation des associations» cette participation nous a permis de mieux nous faire connaître au niveau du secteur.

**La seconde partie de nos activités, de loin la plus importante, a été consacrée à la protection de la forêt domaniale de Valbonne.**

- Tout au long de l'année, participation aux trois groupes de travail (Biodiversité, accueil du public et communication) mis en place par l'ONF dans le cadre du nouveau plan d'aménagement de la forêt domaniale de Valbonne.
- Le 23 avril participation de trois de nos membres à la réunion «COPIE NATURA 2000» organisée par l'Agglo du Gard Rhodanien à SALAZAC.

- Les 14 mai, 23 septembre et 18 novembre, participation aux groupes de travail (Biodiversité, accueil du public et communication) mis en place par l'agglomération du Gard Rhodanien et pilotés par l'ONF.
- Le 16 mai, suite à nos correspondances, réunion avec l'ONF à SAINT CHRISTOL DE RODIERES afin de mieux définir certains points du nouveau plan d'aménagement de la forêt domaniale de Valbonne qui doit être terminé en fin d'année 2024.
- Le 17 décembre nous sommes invités à Saint Gervais par l'ONF pour la présentation du nouveau plan d'aménagement de la forêt domaniale de Valbonne. Vous serez informés de l'essentiel de ces propositions par correspondance.

Il est à noter que depuis maintenant cinq ans, l'ONF ne réalise plus aucune coupe ni vente de bois sur la forêt domaniale de Valbonne et que cela va durer jusqu'au moins 2027, date probable d'entrée en application du nouveau plan d'aménagement.

Jusqu'à là notre intervention aura contribué à sauver de nombreux arbres de la forêt domaniale de Valbonne sur une période de 10 ans environ ce qui est déjà formidable comme résultat!

Voici rapidement résumé nos actions 2024 qui se sont concrétisées avec et grâce à votre soutien.

Merci de renouveler votre cotisation pour 2025, cotisation très modeste par famille afin d'être ouverte à tous.

Toutefois notre association étant reconnue par la préfecture comme association d'utilité publique vous pouvez verser davantage en contrepartie d'un reçu fiscal que notre aimable trésorier se fera un plaisir de vous établir!

Merci de votre soutien et bonne soirée à toutes et tous.

Le Président de Terre d'Avenir.

Quitus sur le rapport moral du président

.°.

### **Projets association «Terre d'Avenir» pour 2025.**

2025 sera une année extrêmement importante pour notre association.

Effectivement c'est en début 2025, que seront définis et remis en signature du ministre les grands axes du nouveau plan d'aménagement du massif forestier de Valbonne pour les 25 ans à venir.

Nous devons certes travailler, être force de proposition, mais surtout conserver tous les contacts utiles afin que soient classées en réserve biologique toutes les zones à haute valeur de biodiversité de ce site exceptionnel.

Nous sommes confiants envers nos partenaires en général et l'ONF en particulier; mais cela ne nous empêche pas de rester vigilants et prêts à intervenir dans les meilleurs délais et à tous les niveaux dans l'hypothèse où nos objectifs de protection de la biodiversité n'étaient pas pris en compte par certains de nos interlocuteurs.

Dans un second temps nous souhaitons conserver:

- L'objectif prioritaire d'une journée de sensibilisation à l'environnement dans la forêt domaniale de Valbonne avec le concours de la mairie, des enseignants, des parents d'élève et de l'ONF.
- L'achat, en concertation avec les responsables de la médiathèque municipale, de livres pour enfants et adultes relatifs à la protection de l'environnement pour un montant à définir en AG de 100 euros environ,
- Notre participation à l'opération «Village propre» avec le concours de l'agglo, la mairie, des enseignants et des parents d'élèves.

Enfin, dans la mesure de nos disponibilités et moyens, nous nous engageons à conduire, avec des partenaires motivés et engagés pour les mêmes valeurs, tous les autres objectifs périphériques relatifs à l'environnement.

Voici donc hiérarchisés, par ordre d'importance, les objectifs 2024 sur lesquels nous souhaiterions avoir votre accord par vote à main levée des membres de notre association.

Quitus sur le rapport moral du président